

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

N°005

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS SOCIO-PROFESSIONNELS - COMPLÉMENT			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 42	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 23 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,

Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSE : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Par délibération n°12 du 9 avril 2026, le Conseil Municipal a désigné le Collège d'élus participant au Comité de Direction de l'Office Municipal de Tourisme.

Conformément aux statuts de l'Office de Tourisme adopté le 16 juin 2014, il convient désormais de désigner le Collège de Professionnels et personnalités qualifiés du tourisme réparti de la façon suivante :

- 6 représentants titulaires
- 6 représentants suppléants

Il vous est donc proposé de désigner :

- S. RIVES	Titulaire	- T. OUZRARA	Suppléant
- A. CARAVACA	Titulaire	- J.L. PIDEIL	Suppléant
- F. ALBERIDO	Titulaire	- L. ALARY	Suppléant
- R. ALVARO	Titulaire	- L. LEGENDRE	Suppléant
- V. PINOT	Titulaire	- C. MARCH	Suppléant
- F. SAILLANT	Titulaire	- P. JOYE	Suppléant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à la majorité les propositions ci-dessus énoncées

M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD s'abstiennent

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31518-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026